

Sani-Marc Lithium Hypochlorite-I Solide

Pour détruire les bactéries et les algues dans l'eau des piscines et spa.

GARANTIE: Teneur en chlore libre sous forme d'hypochlorite de lithium.....35%

No. D' HOMOLOGATION 30169

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**AVERTISSEMENT
POISON / CORROSIF**



CONTENU NET: 8 to 1000 kg

Sani Marc Inc.

42, rue de l'artisan

Victoriaville, Qc, Canada

G6P 7E3

1-866-470-7264

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente l'étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

DANGER: EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Hautement corrosif. Peut provoquer des dommages à la peau et aux yeux. Peut être mortel en cas d'ingestion. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Pour toute manipulation, porter des lunettes de protection ou un écran facial, ainsi que des gants en caoutchouc. Provoque des irritations du nez et de la gorge. Éviter de respirer les poussières. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les utiliser à nouveau.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas le déverser dans les lacs, les cours d'eau ou les étangs.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ce produit est un agent oxydant puissant. Mélanger uniquement avec de l'eau. Une contamination par l'humidité, par une matière organique ou par d'autres produits chimiques peut provoquer une réaction chimique accompagnée d'une formation de chaleur, d'un dégagement de gaz dangereux, et pouvant évoluer en un incendie ou une explosion. En cas de contamination ou de décomposition, ne pas refermer le récipient. Si possible, isoler le récipient à l'air libre ou dans une zone bien ventilée. Inonder avec de grandes quantités d'eau si cela est nécessaire.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE ANTI-INCENDIE

Pour combattre des incendies de taille importante, porter un système respiratoire autonome et des vêtements conçus pour la lutte anti-incendie, assurant une protection complète.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Conserver dans un endroit frais et sec. Ne pas transférer dans des récipients sans étiquette. Fermer le récipient hermétiquement après usage. Protéger contre l'humidité et la chaleur. Vider complètement le sac en le secouant et en tapotant les bords et le fond de manière à faire tomber les particules qui restent accrochées. Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture pour humains ou animaux durant l'entreposage ou l'élimination.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrier un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.